

MERCREDI RECREATIF

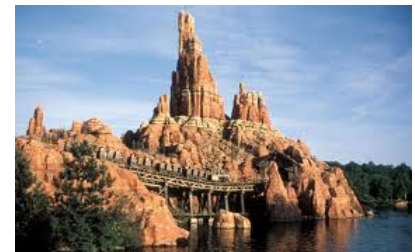
6-11 ans inclus

PERIVAL ➤ 25 JANVIER 2012



Le Parc « **DISNEYLAND** » est le royaume des contes de fées, des frissons, des rires et des aventures. Cinq pays magiques attendent les enfants avec des spectacles et des attractions pour vivre des moments inoubliables en compagnie des personnages Disney !

- **Main Street USA** : Découvrez le charme et l'hospitalité d'une petite ville des Etats-Unis au début du XXème siècle.
- **Frontierland** : Promenez-vous dans le Far West légendaire ; croisière en bateaux à aubes, course folle à bord du train de la mine « Big Thunder Mountain », Phantom Manor...
- **Discoveryland** : C'est là que les prédictions des grands visionnaires prennent vie, explorez les confins de l'univers avec Space Mountain : Mission 2 ou Captain EO avec Michael Jackson, Star Tours, Buzz Lightyear Laser Blast...
- **Fantasyland** : C'est le pays où les contes de fées et les histoires ont inspiré les films d'animations.
- **Adventureland** : Vous rencontrerez des pirates en haute mer, vous échapperez au danger avec Indiana Jones ou vous grimpez aux arbres jusqu'à la Cabane des Robinson.



*** Par mesure de sécurité, chaque attraction est équipée d'une toise indiquant la taille réglementaire de l'enfant afin de lui permettre d'accéder à celle-ci.**

Tenue vivement conseillée : Jogging, baskets, K.Way ou casquette...

DATE LIMITE DES PREINSCRIPTIONS : LUNDI 16 JANVIER 2012

Il est possible d'inscrire votre ou vos enfant(s) quel que soit votre lieu d'affectation.

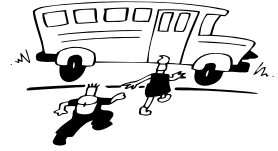
Ces activités subventionnées par le CE des Services Centraux Parisiens **sont strictement réservées aux enfants du personnel SG et détaché SG dans les filiales.**

ATTENTION ! Aucun enfant ne sera confié à une personne sans autorisation écrite émanant des parents (document signé avec photocopie de la pièce d'identité recto-verso) à remettre le matin aux accompagnateurs.

Les enfants **doivent avoir impérativement 6 ans révolus** à la date de l'animation.

Il est recommandé de ne pas confier d'argent de poche aux enfants, tout est compris.

PROGRAMME DE LA JOURNEE



- 8h30 : accueil des enfants par l'équipe d'accompagnateurs.
- 9h00 : trajet en car privé.
- 10h00 à 12h00 : visite du parc et découverte des différentes attractions.
- 12h00 à 13h30 : déjeuner (1 plat, 1 accompagnement, 1 dessert et 1 boisson).
- 14h00 à 16h15 : suite de la visite du parc.
- 16h30 : goûter (1 boisson chaude et 1 friandise au choix)
- 17h00 : retour.

*Les horaires n'ont qu'une valeur indicative.
L'ordre des animations peut être inversé.*

PRIX C.E. : 20 € pour le 1^{er} enfant
15 € à partir du 2^{ème} enfant
(prix payé par le C.E. : 63 € par enfant)

*Ce prix comprend le transport aller-retour en car privé, l'accompagnement,
l'entrée au Parc, le déjeuner et le goûter.*

RDV 8h30 : CRISTALLIA (Périval) – Local CRR004 (tél. 405 547) – Départ 9h00 précis.

(Merci de bien vouloir respecter cet horaire).

RETOUR : à partir de 18H00 – Arrivée à l'accueil PERIVAL (suivant la circulation)



Merci de respecter les horaires pour venir chercher vos enfants

***Nous remercions vivement nos accompagnateurs, Volontaires et Retraités SG
qui composent en grande partie notre équipe d'animation.***



Mercredi récréatif du 25 janvier 2012 (Périval)

A retourner au CE des CENTRAUX – « MERCREDI RECREATIF » Tour SG, Alicante
Une réponse écrite (accord ou refus) vous sera donnée au plus tard le 18 janvier

NOM-PRENOM : Matricule :

Service : Immeuble : Téléphone :

Adresse personnelle :

..... Tél. domicile ou portable :

Nom 1^{er} Enfant : Prénom : Né(e) le :/...../.....

Nom 2^{ème} Enfant : Prénom : Né(e) le :/...../.....

Nom 3^{ème} Enfant : Prénom : Né(e) le :/...../.....

En cas de problèmes médicaux (traitements en cours, allergies...), ne pas oublier de prévenir le CE.

Nom et téléphone du Médecin traitant :

Règlement par : Chèque (à l'ordre du CE des Centraux SG) Prélèvement automatique (si autorisation fournie)

Les enfants manquant de respect envers les accompagnateurs seront exclus définitivement.

Demande faite le :/01/2012

Signature du Responsable légal :

Toute demande incomplète sera retournée à son émetteur.

En cas d'empêchement le jour de l'animation, merci de prévenir le CE au 435 65 ou 425 97 ou de laisser un message aux postes
01 42 14 05 54 (Local Périval).

Aucun remboursement ne sera effectué (sauf motif grave ou d'ordre médical).



Un chèque de caution de 50 € vous sera demandé dès la 1^{ère} inscription. Le C.E. se réserve le droit d'encaisser ce chèque, uniquement en cas d'absence injustifiée.